

**Direction Générale des Ressources Humaines de l'Entretien et de la Restauration**

**Direction des Ressources Humaines**

**REF : DRH2010005**

**Signataire : BC/SL**

**OBJET : PERSONNEL COMMUNAL – approbation de recrutement d'un médecin généraliste non- titulaire pour une période de 3 ans.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84 - 53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 88 -145 du 15 février 1988, relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale, notamment ses articles 2 à 4,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 7 novembre 1977, créant des emplois de médecins,

Vu la déclaration de vacance de poste n° CIG PC – 2009 – 12.04.005 exécutoire le 24 décembre 2009 effectuée auprès du Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne de la Région d'Ile de France,

Considérant la nature des fonctions spécifiques de médecin généraliste au Centre Municipal de Santé et la nécessité de recruter un médecin disposant d'une expérience confirmée dans ce domaine,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**AUTORISE** le Maire, à recruter, dans les conditions fixées par l'article 3 alinéa 5 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, pour une durée de 3 ans, un médecin généraliste

**AUTORISE** en conséquence Monsieur Le Maire à signer le contrat de recrutement,

**DIT** que la rémunération de ce médecin non titulaire sera calculée sur la base de 77,16 € les 2 heures.

**DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales de cet agent non titulaire sont inscrits au budget de l'exercice en cours :

**64131.511. (602.64131.511)**

Pour le Maire

L'adjoint délégué